



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

DILRAH



Délégation interministérielle à la lutte
contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+

SOMMAIRE

Présentation de la délégation	4
Chiffres clés 2024	5
Les temps forts de l'année	6
Projet civisme en ligne et éducations aux médias	6
Séminaire de formation des personnels de l'Éducation nationale	6
Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme	7
Lancement des Assises de lutte contre l'antisémitisme	8
Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024	8
Dialogue franco-américain sur la lutte contre l'antisémitisme	8
La 7 ^e édition du Prix Ilan Halimi	9
Les plans nationaux 2023-2026	10
12 ans d'action au service de l'égalité et de la fraternité	10
Le soutien aux associations nationales et locales	11
La formation et la sensibilisation	13
Les CORAHD	14
Le réseau de référents préfectoraux	15
Des plans territoriaux au service d'un réseau de villes et de territoires engagés	15
Les centres LGBT+ soutenus par l'État	17

PRÉSENTATION DE LA DÉLÉGATION



La DILCRAH est conduite par **Mathias OTT**, préfet, nommé délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ le 15 janvier 2025.

Il est assisté de **Mathias DREYFUSS**, délégué interministériel adjoint, et **Elise FAJGELES**, secrétaire générale.

Elle s'articule autour d'un comité de direction et de trois grands pôles thématiques :

- **Pôle lutte contre le racisme et l'antisémitisme**, responsable du pilotage des actions de prévention, de sensibilisation et de lutte contre les discours et actes de haine raciste et antisémite.
- **Pôle lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT+**, chargé de la mise en œuvre des politiques publiques en matière de lutte contre les LGBTphobies, en lien avec les acteurs associatifs et institutionnels.
- **Pôle subventions et animation territoriale**, chargé du déploiement territorial de la DILCRAH, du soutien aux initiatives associatives locales et nationales et de l'accompagnement des porteurs de projets.

Ces pôles sont appuyés par une équipe de **conseillers transversaux**, mobilisés sur les enjeux numériques, de communication et de chefferie de cabinet.

CHIFFRES CLÉS 2024

12,6 M€

en soutien à la lutte contre le racisme,
l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+

7,7 M€

en soutien aux
partenaires
nationaux

2,8 M€

en soutien aux
partenaires locaux

2 M€

pour accompagner
le développement
de centres LGBT+
sur l'ensemble
du territoire

130 K€

en soutien à des projets
de recherche

80 K€

pour accompagner les
collectivités dans la mise en
place de plans territoriaux

189

projets financés au niveau national

Projets financés
au niveau local

119

projets concernant la lutte contre
le racisme, l'antisémitisme et les
discriminations liées à l'origine

50 %

Des projets concernant la lutte
contre le racisme, l'antisémitisme et
les discriminations liées à l'origine

65

projets concernant la lutte contre la
haine et les discriminations anti-LGBT+
et les discriminations liées à l'origine

36 %

Des projets concernant la lutte
contre la haine et les discriminations
anti-LGBT+

48

Subventions nationales attribuées
à des associations dans le cadre de
conventions pluriannuelles d'objectifs

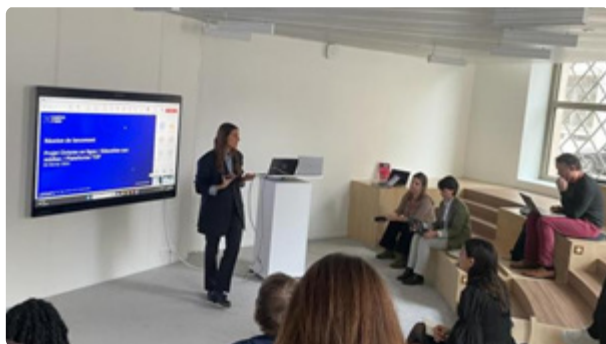
14 %

des projets concernant la lutte
contre le racisme, l'antisémitisme,
la haine anti-LGBT et les
discriminations liées à l'origine

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

➤ **Projet civisme en ligne et éducations aux médias**

Le 7 février 2024, à l'occasion du *Safer Internet Day*, la DILCRAH a lancé le projet **CL&É – Civisme en ligne & Éducation aux médias**, pour sensibiliser les jeunes à la **citoyenneté numérique** et à la **lutte contre les discriminations en ligne**.



Porté par un large partenariat (Campus Cyber, Éducation nationale, CNIL, associations, experts OSINT...), **le projet propose des ateliers dans les collèges et lycées, où les élèves mènent des enquêtes OSINT** sur des thèmes comme le racisme ou la haine anti-LGBT+.

Ces enquêtes seront publiées sur une plateforme dédiée.

QU'EST-CE QUE L'OSINT ?

L'OSINT ou *Open Source Intelligence* (le renseignement d'origine sources ouvertes) désigne des techniques de collecte, d'analyse et d'exploitation d'informations librement accessibles au public, en vue de produire du renseignement. Il repose exclusivement sur des sources légales et publiques (sites internet presse ou d'institutions, réseaux sociaux, bases de données publiques).

➤ **Séminaire de formation des personnels de l'Éducation nationale**

Du 20 au 22 février 2024, un **séminaire national** a réuni à Paris les référents « **mémoire et citoyenneté** » dans le cadre du **Plan national de formation** du ministère de l'Éducation nationale, co-piloté avec la DILCRAH, afin de renforcer la mobilisation des personnels éducatifs sur ces enjeux.

À cette occasion, deux mesures phares ont été mises en avant : **la généralisation d'une visite historique ou mémorielle pour chaque élève au cours de sa scolarité**, et l'instauration d'une **journée obligatoire de formation pour tous les personnels** sur les questions de racisme, d'antisémitisme et de discriminations liées à l'origine.



Une journée du séminaire s'est tenue à l'**UNESCO**, illustrant l'articulation entre les approches mémorielles et la lutte contre les haines contemporaines, dans un contexte de montée des actes antisémites et racistes. La délégation a notamment participé à plusieurs table-rondes, et présenté l'état des lieux actualisé ainsi que les actions de formation déployées dans les académies.

➤ Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme

Du 18 au 24 mars 2024, la DILCRAH a organisé la **Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme**, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale.



Cette initiative vise chaque année à sensibiliser les élèves des écoles, collèges et lycées à la prévention du racisme, de l'antisémitisme et de toutes les formes de discriminations, et invite établissements scolaires et associations à organiser des événements tels que des conférences, des expositions et des ateliers ont été organisés pour promouvoir les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.



Rencontre avec des lycéens à Bobigny, le 21 mars



Rencontre avec des lycéens au Musée d'art et d'histoire du judaïsme, le 21 mars



Remise des prix de la 1^{ère} édition du Concours national sur l'histoire de la colonisation et de la guerre d'Algerie au Sénat, le 18 mars.



Rencontre avec des collégiens à Mantes-La-Jolie, le 25 mars

➤ Lancement des Assises de lutte contre l'antisémitisme

Le 6 mai 2024, la **Ministre Aurore Bergé** a lancé les **Assises de lutte contre l'antisémitisme**, en présence du délégué interministériel Olivier Klein, dans un contexte d'explosion des actes antisémites depuis le 7 octobre 2023. Ces Assises ont par la suite été relancées au début de l'année 2025, afin que les **deux groupes de travail dédiés à l'éducation et à la justice** puissent continuer à travailler sur des recommandations pour lutter contre l'antisémitisme. Le 28 avril 2025, le [rapport issu de ces Assises](#) a été remis à la **Ministre**, en présence de la **Ministre Elisabeth Borne** et du délégué interministériel Mathias Ott.



➤ Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Le 29 juillet, une **Maison des Fiertés** a pour la première fois de l'histoire olympique et paralympique été **inaugurée** en présence des ministres Aurore Bergé et Amélie Oudea-Castéra, lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.



Soutenue par la DILCRAH à hauteur de 80 000€, l'initiative était portée par l'association Fier-Play, qui œuvre en faveur de l'inclusion des personnes LGBT+ dans et par le sport.

Tout au long des Jeux, cette **Maison des Fiertés** a proposé un **programme riche mêlant animations pédagogiques**, rencontres sportives, temps festifs et événements culturels. Elle a également été présente au Club France pendant les Jeux Paralympiques, prolongeant son engagement contre les discriminations et pour un sport plus inclusif.

➤ Dialogue franco-américain sur la lutte contre l'antisémitisme

Le 12 novembre, la **DILCRAH** a participé au **premier dialogue franco-américain sur la lutte contre l'antisémitisme**, organisé par Isabelle Rome, Ambassadrice pour les droits de l'Homme et la mémoire internationale de la Shoah, en marge du Forum mondial pour la paix à Paris.

Ce dialogue inédit vise à **structurer une collaboration régulière entre la France et les États-Unis** pour renforcer leur coopération dans la lutte contre l'antisémitisme.



Cette initiative s'inscrit dans un **contexte de recrudescence des actes antisémites**, depuis le 7 octobre 2023. Les deux pays, abritant **d'importantes communautés juives**, ont défini **plusieurs objectifs clés** : évaluer la situation actuelle de l'antisémitisme dans chaque pays, partager les stratégies nationales et politiques publiques en matière de lutte contre l'antisémitisme, et explorer des coopérations bilatérales pour renforcer l'efficacité des réponses dans les domaines de la sécurité, de la justice, de l'éducation et de la mémoire.

La 7^e édition du Prix Ilan Halimi

Faire reculer les préjugés racistes et antisémites
Projets collectifs réalisés par des jeunes de moins de 25 ans

Prix Ilan Halimi 2025
candidatez jusqu'au 31 décembre

DILCRAH
radiofrance
dilcrah.gouv.fr

Le 12 novembre, la DILCRAH a lancé l'édition 2025 du Prix Ilan Halimi, en présence d'Othman Nasrou, secrétaire d'État chargé de la citoyenneté.

Créé en 2018, ce prix rend hommage à Ilan Halimi, victime d'un crime antisémite, et valorise l'engagement de la jeunesse contre les préjugés racistes et antisémites. Il récompense des projets concrets portés par des groupes de jeunes de moins de 25 ans, dans des domaines variés tels que la culture, le sport ou le numérique.

Pour cette 7^e édition, le Grand prix a été attribué quelques mois plus tard à des élèves de terminale du Lycée Lucie Aubrac de Courbevoie, pour leur projet pédagogique autour du conflit israélo-palestinien auprès de leurs camarades de seconde, à la suite de faits antisémites survenus dans leur propre classe.

La cérémonie s'est tenue au Palais de l'Élysée, en présence du Président de la République Emmanuel Macron, des ministres Elisabeth Borne et Aurore Bergé, ainsi que du nouveau délégué interministériel, le préfet Mathias Ott.



L'année 2026 donnera lieu à une édition spéciale du Prix, en hommage aux vingt ans écoulés depuis l'assassinat d'Ilan Halimi.

12 ANS D'ACTION AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FRATERNITÉ

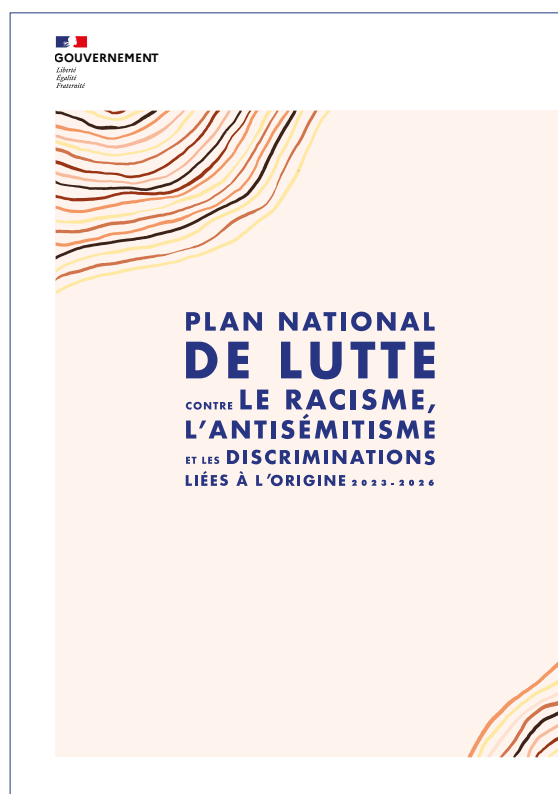
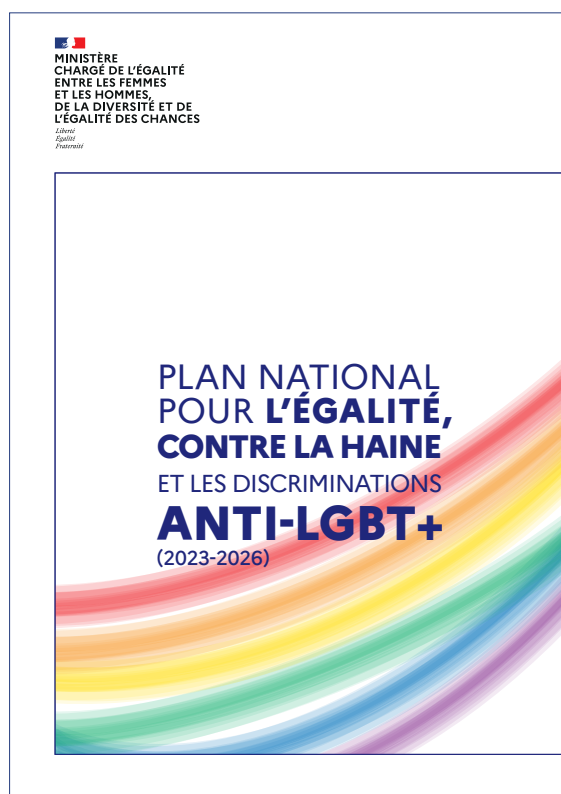
Depuis 2012, la DILCRAH est chargée de concevoir, coordonner et animer la politique de l'État en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT+ et les discriminations liées à l'origine.

Depuis le 3 février 2025, la délégation interministérielle est conduite par le Préfet Mathias Ott, qui succède ainsi à Olivier Klein, en poste au cours de l'année 2024.

➤ Les plans nationaux 2023-2026

La délégation **conseille le Gouvernement** dans l'élaboration des politiques publiques de lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT+ et les discriminations liées à l'origine.

À ce titre, **elle coordonne la mise en place des deux plans nationaux pour 2023-2026**, élaborés en concertation avec les différents ministères, acteurs institutionnels et autorités indépendantes, ainsi que les associations et les lieux de mémoire.



Le lundi 18 mars 2024, le délégué interministériel Olivier Klein a réuni le premier comité de suivi du Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (2023-2026), en présence de la ministre Aurore Bergé, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.

Le soutien aux associations nationales et locales

L'engagement de la société civile est complémentaire à l'action des pouvoirs publics.

C'est pourquoi, la DILCRAH soutient de nombreuses associations, lieux de mémoire et établissements publics, sur les plans national et local, afin que les politiques publiques puissent être déclinées au plus près des citoyens, dans tous les territoires.

La délégation pilote la politique de soutien financier de l'Etat aux associations, lieux de mémoire, établissements publics ou encore universités qui portent des projets concrets répondant aux objectifs définis par les deux plans interministériels.

Ces projets concernent des champs d'action variés parmi lesquels : la mémoire, l'éducation, la culture, le sport, le numérique, la sensibilisation et la création d'outils pédagogiques, l'accompagnement des victimes ou encore la formation professionnelle.



Chaque année, la DILCRAH lance deux appels à projets :

- ➔ Un **appel à projets national** piloté directement par la délégation, qui s'adresse aux acteurs portant des projets sur l'ensemble du territoire
- ➔ Un **appel à projet local** piloté par les Préfectures et s'adressant aux acteurs portant des projets sur un territoire en particulier

LES CONVENTIONS PLURIANNUELLES D'OBJECTIFS (CPO)

La délégation entretient des liens privilégiés avec des acteurs associatifs majeurs, engagés de longue date sur le terrain, qu'elle accompagne via des Conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO). Ce dispositif garantit un financement durable et permet le développement de projets plus ambitieux.



➔ Scène nationale Châteauvallon-Liberté de Toulon

Le 16 décembre 2023, la DILCRAH a signé une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) avec la scène nationale Châteauvallon-Liberté de Toulon, prolongeant ainsi un partenariat engagé depuis 2016. Dirigée par Charles Berling, cette institution culturelle s'investit dans une programmation artistique engagée contre le racisme et la haine anti-LGBT+, en proposant spectacles, expositions et débats accessibles à tous. L'inauguration de l'exposition immersive *Noire, la vie méconnue de Claudette Colvin* de Tania de Montaigne a marqué cette signature, illustrant l'engagement commun pour une culture inclusive et citoyenne.



➔ Le projet Convoi 77

bénéficie du soutien de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), qui lui apporte notamment un soutien financier. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre d'un plan de lutte global contre la haine. Le projet contribue à une meilleure connaissance de la Shoah, ce qui encourage ainsi la réflexion et l'ouverture d'esprit. Le convoi 77 place les élèves dans une posture active de chercheurs. Cela les sensibilise à la manière dont l'Histoire s'écrit. Par effet de miroir, ils prennent également conscience des mécanismes à l'origine des fake news et des théories du complot.



Pour en savoir plus sur les appels à projets et les subventions disponibles, rendez-vous sur l'[Espace partenaires](#) sur le site de la DILCRAH.

➤ La formation et la sensibilisation

Le plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (2023-2026) prévoit **la formation des agents de la fonction publique d'État**.

À cet égard, **la délégation anime des sessions de formation** (en formation initiale ou continue) destinées à sensibiliser aux enjeux de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+.

À l'origine adressées en priorité aux magistrats, aux policiers et aux gendarmes, ainsi qu'aux enseignants, **ces formations ont été progressivement élargies à d'autres agents de l'Etat** chargés d'une mission de service public.

➔ Sensibilisation des magistrats au racisme

Le 19 novembre, la délégation a organisé une journée de formation destinée aux magistrats à la Sorbonne, en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage et l'École Nationale de la Magistrature. Intitulée « Histoire, mémoires, héritages de l'esclavage colonial », cette session visait à approfondir la compréhension des mécanismes historiques du racisme anti-noir, en explorant les origines de l'esclavage, les résistances qui ont contribué aux principes républicains, ainsi que les enjeux mémoriels contemporains.



➔ Journée de formation des magistrats à la Maison d'Izieu

Le 7 octobre 2024, la délégation a co-organisé une journée de formation pour des magistrats à la Maison d'Izieu, en partenariat avec l'École nationale de la magistrature (ENM). À travers visites et conférences, les participants ont été sensibilisés à l'histoire des enfants juifs déportés et au rôle de la justice face aux crimes de haine.



LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE DE LA DILCRAH

Dans une logique de renforcement de l'offre de formation, la délégation a lancé la création d'une « mallette pédagogique » destinée à établir un référentiel commun et à centraliser des ressources permettant à chacun de se former, mais aussi de former à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, les discriminations liées à l'origine et la haine anti-LGBT+. Les ressources sont disponibles en accès libre sur le site de la DILCRAH, dans la rubrique « Mallette pédagogique ».



Les CORAHD

Depuis 2022, la DILCRAH développe une déclinaison territoriale des politiques publiques de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+, en lien avec les Préfets de département et les services déconcentrés de l'Etat, à travers l'organisation de **Comités opérationnels de lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT+ et les discriminations liées à l'origine (CORAHD)**.

Les CORAH deviennent les CORAHD, suite à l'élargissement du périmètre de la délégation aux discriminations liées à l'origine, comme le précise la circulaire du 12 mars.



CORAHD de la région Hauts-de-France et du Nord, le 8 novembre.



CORAHD des Pyrénées Orientales, le 29 octobre

Co-présidées par le Préfet de département et le Procureur de la République, **ces réunions réunissent au moins deux fois par an autour de la table l'ensemble des services de l'État et des acteurs associatifs engagés sur le territoire**. Elles permettent d'entretenir un dialogue privilégié avec l'Etat et d'assurer la déclinaison locale des plans nationaux.

**104
CORADH
réunis en 2024**

Les CORAHD ont pour mission de :

- ➔ **Réaliser un état des lieux** des atteintes racistes, antisémites et anti-LGBT+ dans le département
- ➔ **Dresser un bilan** annuel des actions mises en œuvre
- ➔ Suivre la programmation de **l'appel à projets local**
- ➔ **Veiller à l'application des plans nationaux** en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+
- ➔ **Définir les actions de prévention** qui en découlent
- ➔ **Arrêter un plan d'action adapté** aux caractéristiques du département

➤ Le réseau de référents préfectoraux

La délégation anime **également un réseau de référents préfectoraux** qu'elle accompagne dans la déclinaison des actions à l'échelle départementale et dans l'organisation des Comités opérationnels de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti LGBT+ (CORAH).



➔ Journée des référents préfectoraux

Le 28 novembre, la délégation a réuni l'ensemble de ses référents préfectoraux à l'occasion d'une journée d'échanges et de partage d'expériences. Le secrétaire d'État Othman Nasrou a salué leur engagement sur le terrain, essentiel pour faire reculer le racisme, l'antisémitisme, les discriminations

liées à l'origine et la haine anti-LGBT+ dans tous les territoires. Plusieurs associations telles que Iris Formation, la Fédération des centres LGBT+, Génération Numérique et le Mémorial de la Shoah ont pu présenter leurs actions à cette occasion.

➤ Des plans territoriaux au service d'un réseau de villes et de territoires engagés

Pour assurer le déploiement des politiques de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ au plus près des territoires, la **délégation soutient le déploiement de plans portés par les collectivités territoriales**.

Ces plans territoriaux **d'une durée de 3 ans** doivent être **complémentaires des dispositifs existants** afin d'assurer le maillage territorial le plus fin possible.

5
villes ou régions
soutenues
à travers des
plans territoriaux

80 000 €
en soutien
à des territoires
engagés

➔ Signature du plan départemental parisien

Le 16 octobre 2024, l'État a lancé à Paris un plan départemental inédit contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+, en lien avec la DILCRAH. Structuré autour de cinq axes prioritaires et 77 actions concrètes, il mobilise les institutions locales et 33 associations pour décliner les stratégies nationales à l'échelle parisienne.



➔ Signature du plan territorial de Vaux-en-Velin

Pour la dixième année consécutive, le Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations de Vaux-en-Velin a été renouvelé, et le 28 novembre 2024, à l'occasion de ses 10 ans, une journée d'échanges et de bilan a été organisée afin d'évaluer les progrès réalisés et de réaffirmer les engagements de la Ville et de ses partenaires.



LES CENTRES LGBT+ SOUTENUS PAR L'ÉTAT

Le 4 août 2022, la Première Ministre Elisabeth Borne a annoncé une enveloppe exceptionnelle de 10 millions d'euros destinée à soutenir le développement de centres LGBT+ afin d'assurer le maillage territorial le plus fin possible.

➤ Qu'est-ce qu'un centre LGBT+ ?

Un Centre LGBT+ est un lieu de ressources, d'accueil et d'accompagnement dédié aux personnes LGBT+ et à leurs proches. Il a pour mission de faciliter l'accès aux droits, de lutter contre les discriminations et de renforcer le soutien aux personnes concernées. Ces centres constituent également des espaces d'hébergement pour les associations LGBT+ locales.



Visite au centre LGBT+ de Reims le 27 mai



Visite au centre LGBT+ de Lyon, le 30 avril

Pour renforcer l'accompagnement et l'accès aux droits des personnes LGBT+, la DILCRAH soutient financièrement les Centres LGBT+ existants ainsi que les projets de création, notamment à travers son appel à projets local, lancé chaque année en début d'année.



**Délégation interministérielle à la lutte
contre le racisme, l'antisémitisme
et la haine anti-LGBT+**

Contact : dilcrah@pm.gouv.fr

Communication : presse.dilcrah@pm.gouv.fr / 01 42 75 62 44

Écrire au délégué : sec.dilcrah@pm.gouv.fr

55, rue Saint-Dominique – 75007 Paris



**Inscrivez-vous à notre Lettre d'Infos sur
www.dilcrah.gouv.fr**

Suivez-nous sur les réseaux

